Zeitschrift: Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes
Band: 14 (1888)
Heft: 1

Artikel: Le château de Chillon
Autor: Rhan, J.-R.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-14442

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

14e ANNÉE JANVIER 1888 N° 1

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE

DES INGENIEURS ET DES ARCHITECTES

PARAISSANT 8 FOIS PAR AN

Sommaire : Le château de Chillon, par J.-B. Rhan, traduit par H. Verrey, architecte. (Planches Nos 11 à 16.) — Les voies de communication en Norvège, par L. G. — Visite aux travaux de tunage du Rhône. — Chemin de fer de Rives à Thonon.

LE CHATEAU DE CHILLON

par J.-R. Rahn.

(*Traduction de H. Verrey.*)

(Avec planches.)

« Faites place aux dames ; » c'est ainsi que le guide apostrophait un gamin trop désireux de s'instruire, et qui s'était glissé au milieu des visiteurs du château. Nous avions, un de mes amis et moi, quitté clandestinement à Villeneuve la société avec laquelle nous voyagions, et avions franchi au pas de course la distance qui nous séparait de Chillon. Nos instants étaient

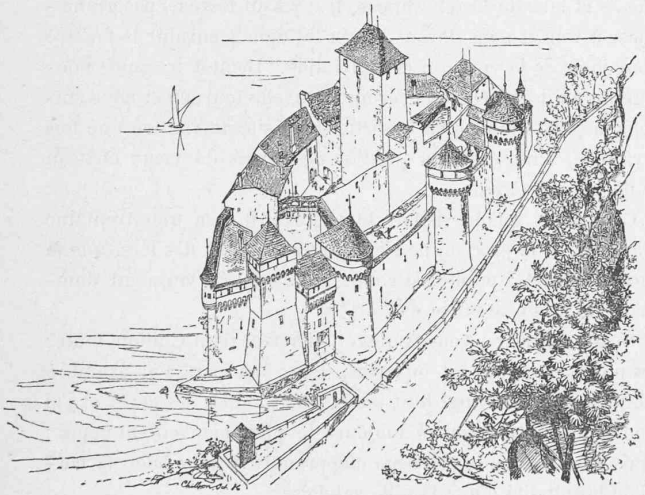

comptés, nous devions le soir même reprendre avec nos compagnons de route le chemin de la vallée du Rhône.

Depuis longtemps déjà je rêvais de Chillon. Quel plaisir c'eût été pour moi de pouvoir rendre par le dessin ce que je voyais ! Que faut-il visiter tout d'abord dans l'enceinte du vieux château ? Bref, les descriptions que j'avais lues de la salle des chevaliers, des oubliettes et de la prison de Bonivard, avaient enflammé au plus haut point ma jeune imagination.

Trente et un ans se sont écoulés depuis cette visite, mais il me semble encore sentir bouillonner en moi l'impatience que je ressentais en attendant l'ouverture de la porte de la forteresse. Un vieux troupier, posté sur la passerelle, qui conduit au château, avait pris pour principale tâche de calmer l'impatience des visiteurs, en attendant le guide.

Nous avions le temps de considérer l'extérieur du château sous toutes ses faces ; devant nous la grande porte d'entrée se dresse fièrement et prépare le regard aux mystères de l'intérieur. A gauche, entre le château et la montagne, on aperçoit Villeneuve et les sommets de la dent du Midi étincelant aux feux du soleil couchant. De l'autre côté le regard plonge dans les fossés du château, le fond en est maintenant couvert d'arbustes et de buissons entre lesquels l'on voit par intervalles scintiller le lac. Du fond des fossés s'élèvent de hautes murailles revêtues de lierre ; elles sont percées çà et là d'étroites embrasures et flanquées de tours, dont l'effet est rehaussé par les machicoulis qui les couronnent.

Enfin notre patience est récompensée, une caravane sort du château et les guides entraînent de nouvelles victimes.

On nous fait tout d'abord descendre depuis la première cour dans les célèbres souterrains. Le guide donne ses explications d'une voix rude ; on pourrait croire qu'il commande à des soldats : « C'est ici la chapelle militaire, voici le lit où les con-
» damnés passaient leur dernière nuit avant l'exécution, — là
» on les pendait, et par cette ouverture on jetait leurs cadavres
» dans le lac. Voici la colonne où était enchaîné Bonivard ; il a
» été prisonnier ici pendant six ans. Voici la dernière colonne,
» elles sont au nombre de sept. Voyez l'architecture, c'est un
» joli coup d'œil. »

On ressort de là en trébuchant dans la demi-obscurité ; la caravane traverse ensuite en courant la *salle à manger et la cuisine des ducs de Savoie*, puis l'on traverse les cours ; ici le guide condescend à donner en passant quelques détails de l'histoire de Chillon.

« En 1238 déjà, dit-il, le comte Pierre II de Savoie doit avoir
» construit le château. » Notons en passant que ce prince ne devint possesseur du château qu'en 1250 environ. Le guide continue, en montrant la construction désignée sous le nom de donjon : « Cette grande tour est la plus ancienne partie du châ-
» teau. En 830 elle servait déjà de prison. Le comte Wala y fut
» prisonnier. Maintenant elle renferme les archives de l'Etat. »

Mais passons plus loin ! Derrière la tour principale s'étend la lice ou cour de courtine. La courtine est garnie de tours dans lesquelles se trouvent les soi-disant oubliettes du château. Une de ces tours sert actuellement de bûcher ; l'autre a été laissée ouverte et l'on voit bientôt l'horreur du lieu agir sur l'imagination des visiteurs. « Qu'est-ce que cela ? » demande le dernier entré dans la tour ; et chacun d'entourer le guide pour former cercle autour d'un trou noir, béant dans le sol.

Malheureux moyen âge ! Dès notre plus tendre enfance, on nous a enseigné à te regarder comme l'époque de la barbarie et des ténèbres. La description d'un château commence toujours par des légendes à donner le frisson, et l'on y attache bien plus de créance qu'aux récits des fêtes et des amours des anciens preux. Ce sont eux pourtant qui mettent en lumière la vie d'une race au sang généreux, amie de la chasse et du métier des armes. Lorsqu'au pied d'une vieille muraille s'ouvre un puits, une citerne ou une excavation quelconque, tout badaud cultivé croit y voir ricaner le spectre d'un chevalier prisonnier ou d'une innocente victime. Il n'honore pas même d'un regard la fenêtre élégamment cintrée, à travers laquelle le ciel bleu lui sourit ; il passe sans voir les restes de vieilles arcades ou d'antiques cheminées. Il lui importe en effet fort peu de chercher à repeupler ces salles des figures qui les animaient ; ou de faire revivre l'éclat des tapis et des peintures, qui ornaient autrefois les parois et les plafonds. On prise à peine la beauté des sites au milieu desquels les chevaliers construisaient leurs châteaux et leurs forteresses. Les profondeurs vertigineuses, qui s'ouvrent sous les pieds, sont à coup sûr bien plus dignes d'admiration que les charmantes échappées sur la rivière, la vallée ou les collines, entrevues, ici à travers une étroite embrasure, là par une élégante fenêtre encadrée de lierre.

Le grand public ne comprend rien à toutes ces dispositions, si ingénieusement conçues en vue de l'attaque et de la défense, pas plus qu'à l'adaptation savante des différents ouvrages au terrain, afin d'opposer à l'ennemi la plus grande force de résistance possible. Je me hâte du reste d'ajouter que notre guide s'est bien gardé d'attirer notre attention sur de semblables *bagatelles*.

Mais nous étions restés au bord des *oubliettes !* Il se trouve encore des gens très sérieux pour croire aux légendes qu'on rapporte à leur sujet. Nous lisons en effet dans un ouvrage scientifique : « Cette ouverture, en carré long, est recouverte » d'une trappe en planches fixée au parquet par des gonds de fer. » Lorsqu'on la soulève, on voit une ou deux marches de pierre » en façon d'un escalier étroit ; l'obscurité ne permet pas d'y dis- » tinguer plus de détails. On dit que ces marches sont les seules » et qu'ainsi le criminel, condamné à descendre cet escalier, se » trouvait tout à coup dans le vide et était précipité au fond de » la tour à une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, où il trou- » vait une prompte mort dans l'eau du fossé qui remplissait le » bas de cette tour. »

Le guide ajoute que des poignards disposés au fond des oubliettes rendaient encore le supplice plus horrible.

La profondeur des oubliettes serait donc de quatre-vingt-dix pieds ; quelle fable ! En réalité l'ouverture autour de laquelle nous sommes est à dix mètres au-dessus du fond du fossé. Nous y sommes descendu nous-même et avons mesuré à un pouce près la profondeur de ce *lieu d'horreur*.

Les tours encore accessibles aujourd'hui ont deux étages en contrebas du sol de la cour ; dans l'une des tours le plafond inférieur est seul voûté ; ces plafonds sont percés d'ouvertures. (Voir les coupes de la planche 12, fig. 1 et 2.) On descend au moyen d'une échelle, qu'on laisse glisser d'un plancher à l'autre et l'on pénètre dans deux chambres bien aérées et suffisamment éclairées par des meurtrières largement évasées du côté de l'intérieur.

Les malheureux, qui habitent aujourd'hui des logis malsains dans les caves des maisons de nos modernes grandes villes pourraient envier le sort des prisonniers logés dans un local sain, ayant vue sur le fond du fossé couvert de verdure.

Un escalier extérieur conduit de la grande cour à la chapelle du château ; son principal intérêt consiste pour le grand nombre dans le livre des étrangers. En ce qui nous concerne, nous y remarquons comme rareté de grande valeur les stalles d'église qui s'y trouvent ; elles datent du XIIIe siècle et sont les derniers restes d'un grand ensemble, qui a été enlevé de la cathédrale de Lausanne entre 1828 et 1830. Sur les dossiers et les côtés de ces sièges de chêne sont sculptés de vigoureux ornements et des figures de saints émaciés. On y voit encore représentés David et Goliath ; puis plus loin le sage Aristote servant de monture à Philis ou Campaspe, la maîtresse favorite d'Alexandre le Grand ; on y remarque aussi deux lutteurs.

Mais nous n'avons pas le temps de rechercher le sens profond de ces allégories. Une nouvelle page du livre des étrangers a été remplie par les visiteurs et chacun suit le guide dans l'escalier à vis. « Voici la chambre à coucher des ducs de Savoie. » Dans son temps elle était décorée de peintures ; on en voit en- » core les restes. » « Indeed » soupire une dame, qui du reste n'honore pas les peintures d'un regard, mais regarde par la fenêtre une nouvelle troupe d'étrangers, promenés encore plus rapidement que nous à travers les merveilles du château. Nous parcourons enfin comme dernière étape la chambre de la duchesse et la salle des chevaliers. Il n'y a du reste ici pas grand'chose à voir et nous devons laisser les dames envahir la fenêtre pour jouir de la vue, qui est splendide. Bientôt le guide nous signifie qu'il doit commencer une nouvelle tournée et nous suivons la caravane jusqu'à la sortie. La visite de Chillon une fois terminée, il ne sera plus question désormais du vieux château et de ses mystères !

C'est ainsi qu'on visitait le château il y a une trentaine d'années, et le procédé ne s'est guère modifié dès lors, que je sache ; le grand public est content et ce serait vraiment dommage de lui en montrer davantage.

Si, au contraire, vous voulez étudier avec fruit Chillon, toutes les portes vous seront ouvertes. Pour ma part, j'ai examiné Chillon, pendant vingt-huit jours, sous toutes ses faces et j'ai non seulement rencontré toujours le plus bienveillant appui ; mais aussi j'ai eu le privilège d'apprendre à apprécier la cordiale hospitalité d'une famille vaudoise.

Dans les pages suivantes, qui ne sont du reste qu'une sorte de préface à un travail plus complet destiné à paraître dans les *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, j'essaierai de faire passer sous les yeux du lecteur tout ce qui échappe dans une visite rapide, et de montrer quelle valeur Chillon possède comme ensemble unique en son genre.

I

Chillon a été primitivement un fort d'arrêt destiné à défendre le défilé, que nous trouvons déjà désigné dans un document de 1250 sous le nom de *Clusa de Chillon*. Un chemin à mulets très fréquenté longeait la façade est du château ; c'était à cette époque la seule route conduisant du Pays de Vaud en Valais, et de là, par les cols des Alpes, en Italie. Au XVIIe siècle, ce chemin était encore si étroit que de petits chars n'y passaient

Château de Chillon.

Plans de l'année 1785.

Premier étage.

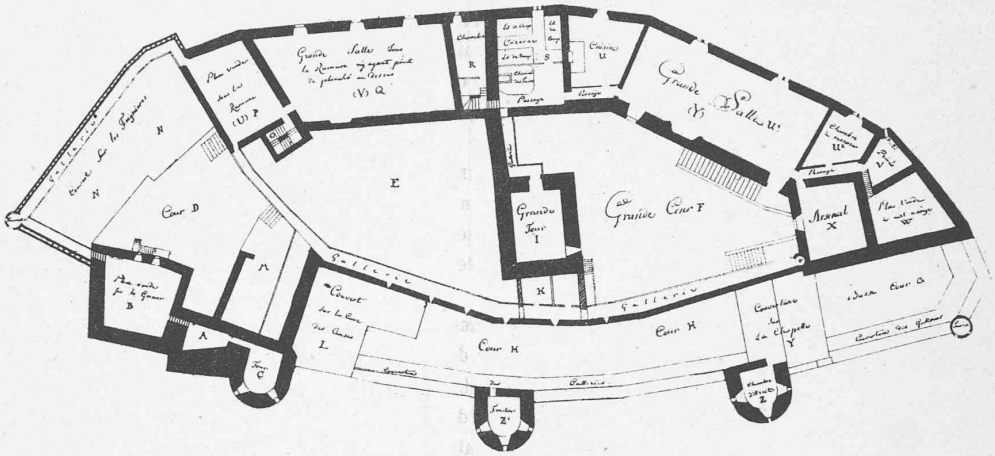

Rez-de-chaussée.

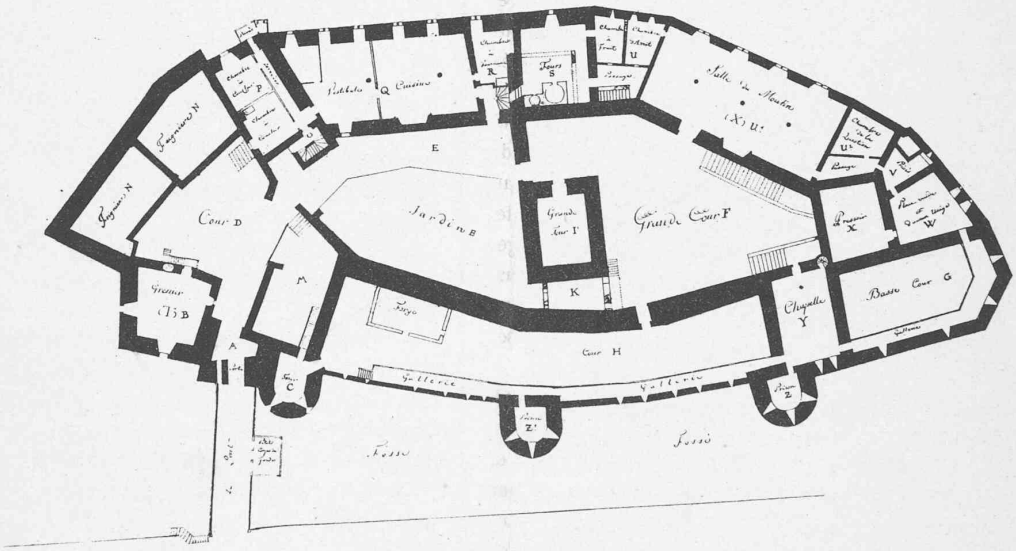

Souterrains.

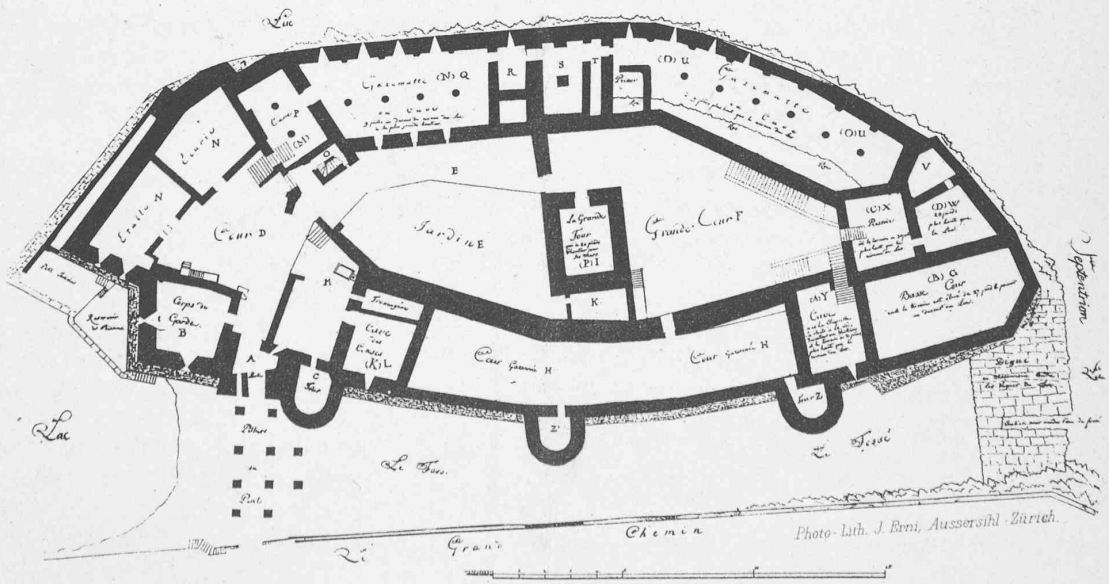

Echelle 1 : 750.

Seite / page

leer / vide / blank

Château de Chillon.

Coupe de trois Tours.

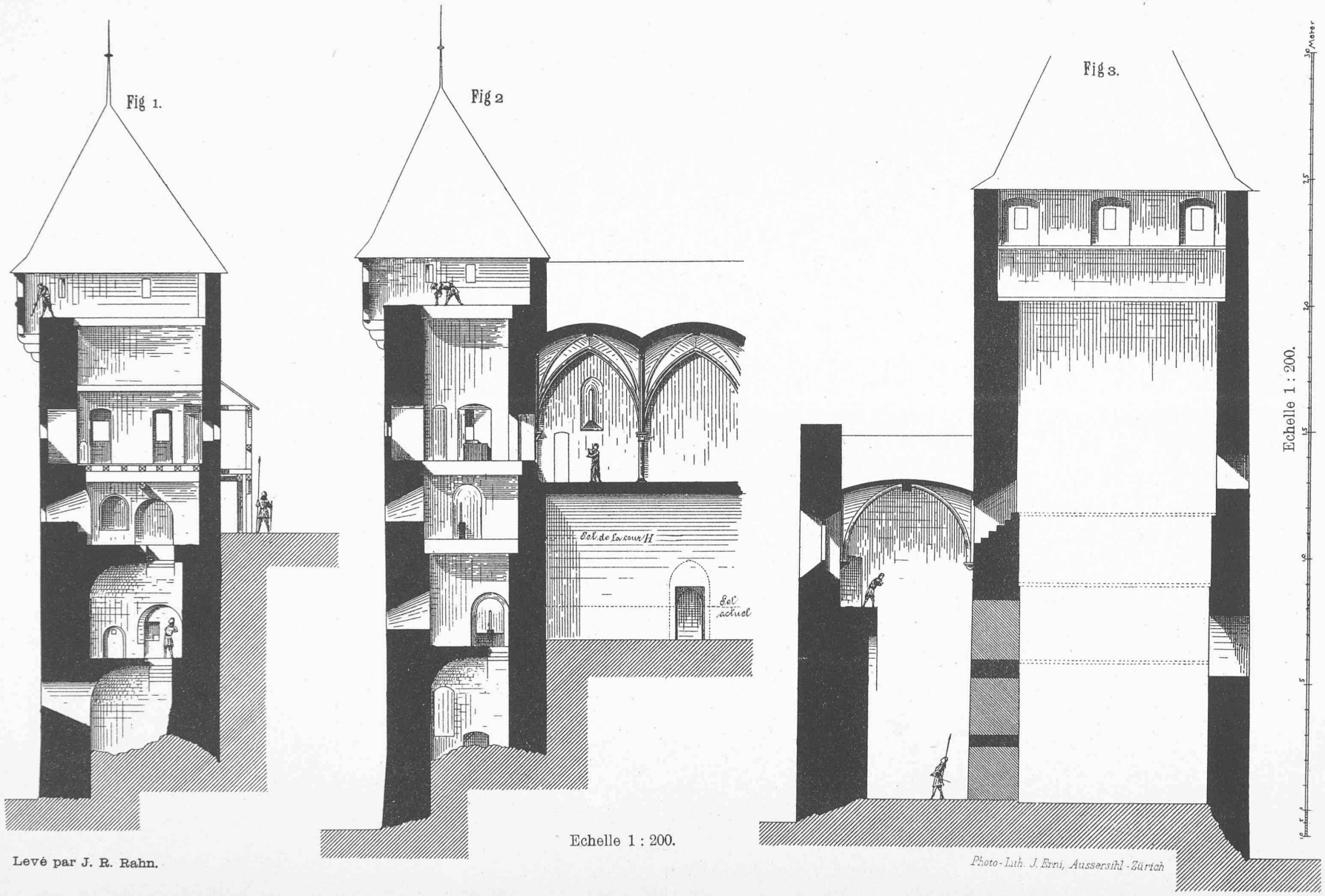

Levé par J. R. Rahn.

Photo-Lith. J. Erni, Aussersihl-Zürich

Seite / page

leer / vide / blank

Château de Chillon.

Coupe et Plan de la partie nord du château.

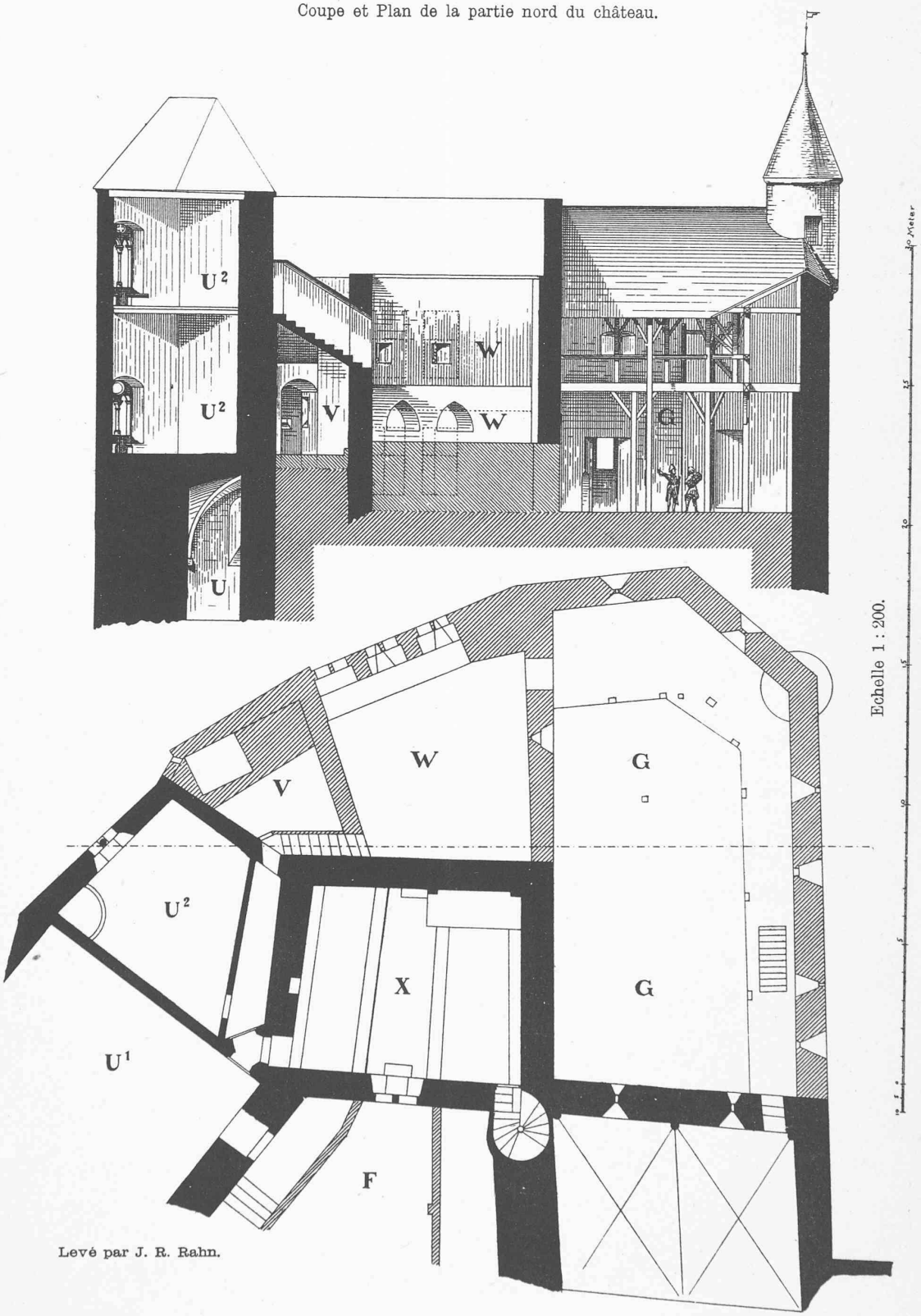

Levé par J. R. Rahn.

Echelle 1 : 200.

Photo-Lith. J. Ferri, Aussersihl-Zürich.

Seite / page

leer / vide / blank

Château de Chillon.

Fig. 1.

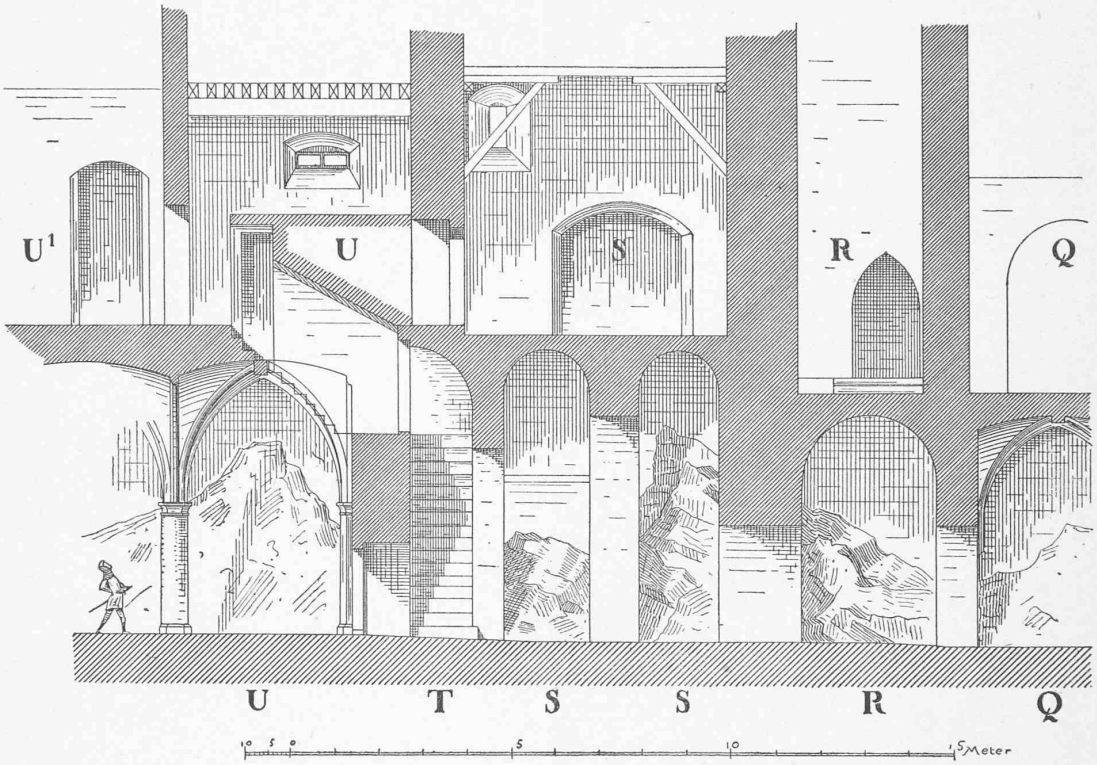

Aufgenommen von J.R Rahn

Coupe dans les souterrains.

Fig. 2.

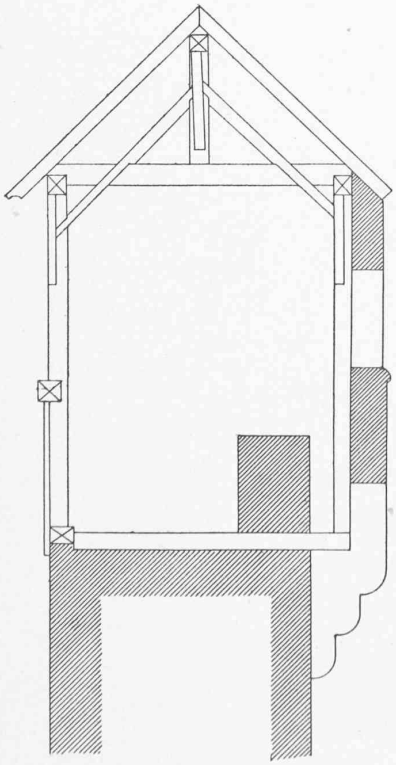

Fig. 3.

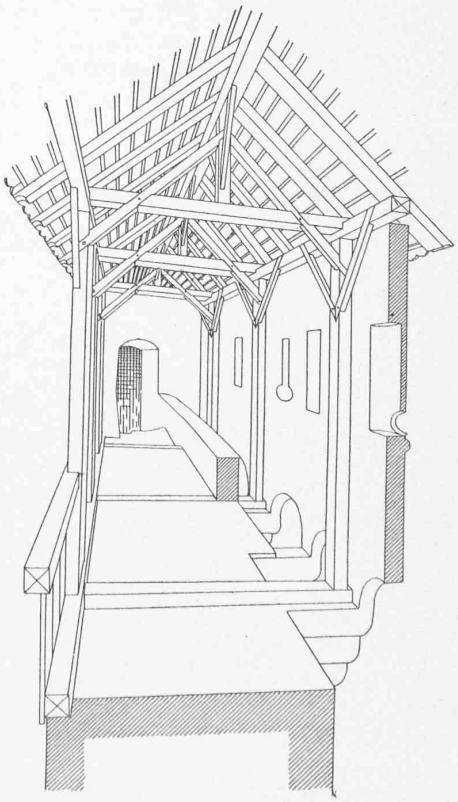

Détails des machicoulis.

Seite / page

leer / vide / blank

Château de Chillon.

Fig. 1.

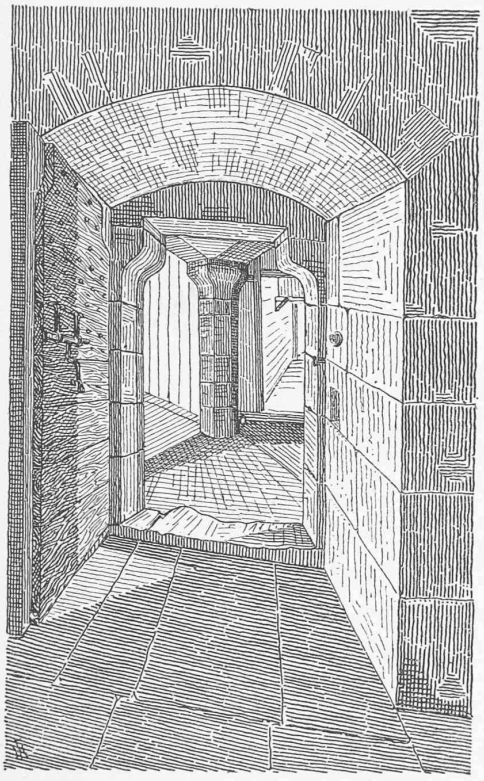

Antichambre.

Fig. 2.

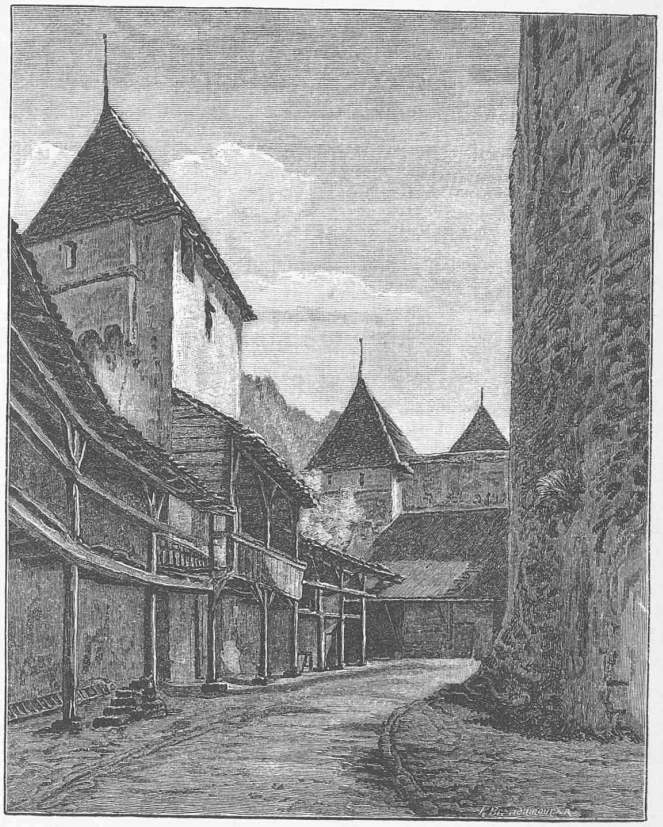

Vue de la cour de courtine.

Fig. 3.

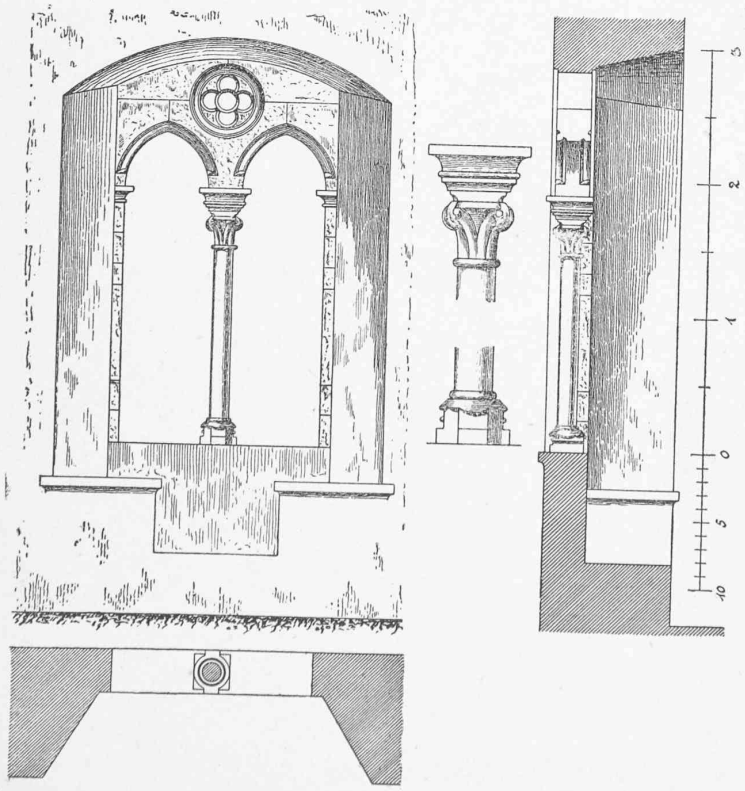

Fenêtre gothique primitif.

Fig. 4.

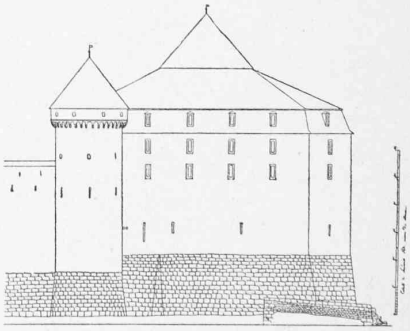

Façade nord.

Seite / page

leer / vide / blank

Château de Chillon.

Fig. 1.

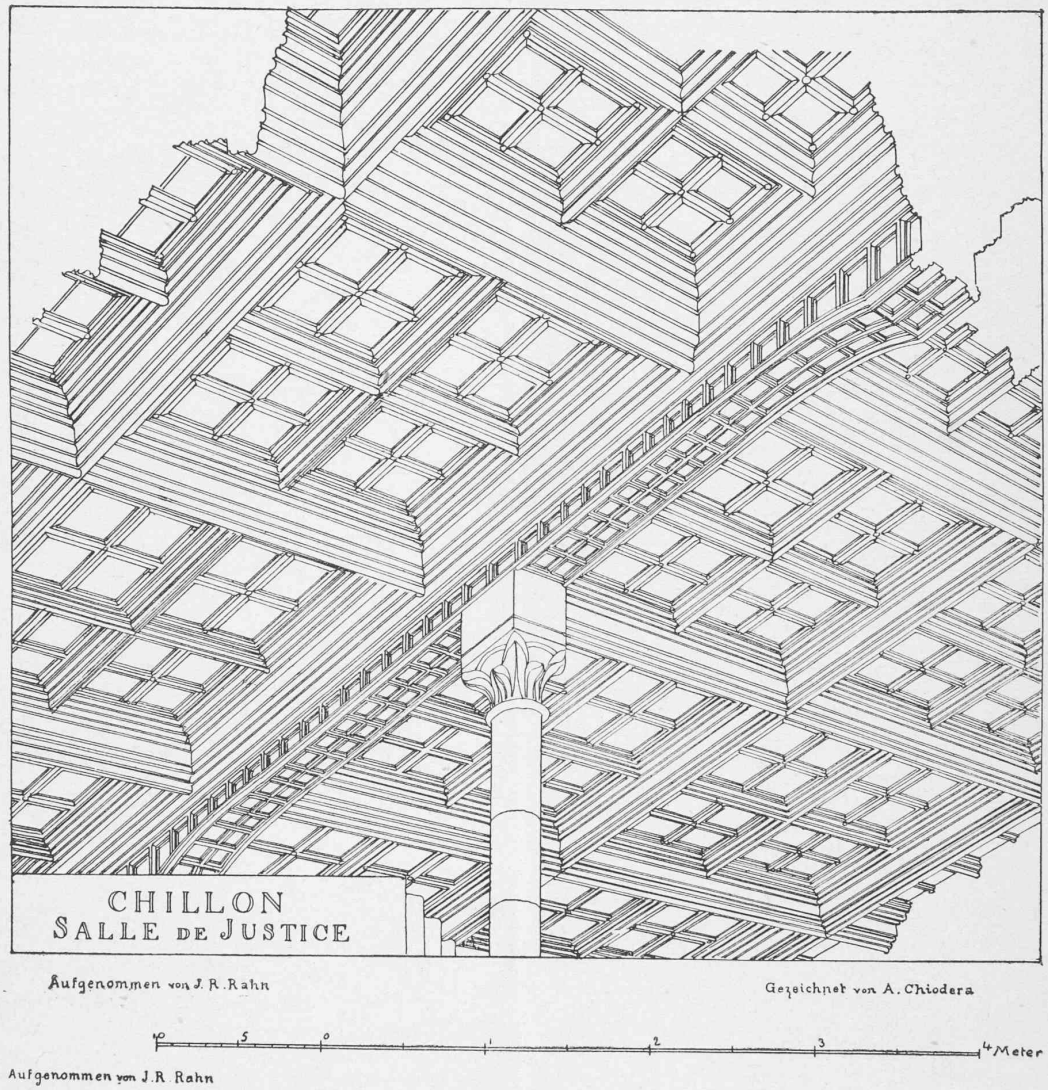

Plafond de la salle de justice.

Fig. 2.

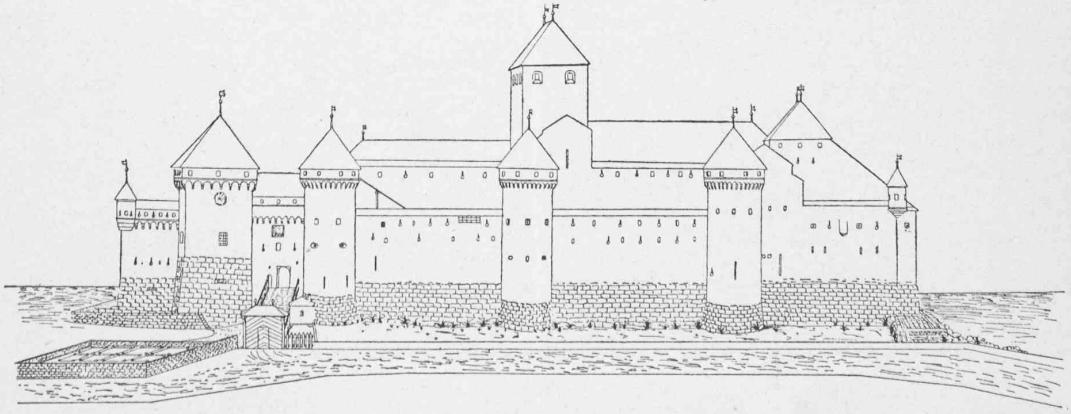

Façade du château du côté de terre.

Seite / page

leer / vide / blank

qu'avec peine; il était resserré entre la contrescarpe du fossé et la paroi abrupte de la montagne. Le château, complètement entouré d'eau, commandait aussi bien la circulation des bateaux sur la partie haute du lac que le transit du côté de terre.

Chillon est construit sur une île rocheuse, qui s'étend du nord au sud, et se termine en pointe aiguë à ses deux extrémités. La cour nord en est le point le plus élevé et en même temps le noyau de tout l'ensemble; c'est là que s'élève la tour maîtresse ou donjon, qui commande la plus grande partie de la forteresse. De là le sol va en s'abaissant suivant les deux axes longitudinal et transversal de l'île.

Il va de soi que l'ampleur des constructions actuelles a été le résultat d'un agrandissement graduel; le château primitif était peu important. Une série de nivellements et la construction de murs de soutènement ont permis d'agrandir un emplacement irrégulier et restreint à l'origine pour recevoir les constructions importantes, qui s'y trouvent aujourd'hui. Mais commençons notre tournée.

La première chose à faire est de prendre un bateau et de longer le pied de ces antiques murailles; la scène change à chaque instant, l'œil est ravi par une série de points de vue plus beaux l'un que l'autre.

Ici c'est un fouillis de gracieux arbustes, qui s'arrondissent en dôme au-dessus du fond du fossé; les rayons du soleil pénètrent çà et là dans la profondeur et laissent sur les murailles et le gazon de longues traînées lumineuses. Plus loin le regard semble glisser sur la surface de l'eau et, porté par le scintillement lumineux de la vague, va se perdre au loin sur la rive et la montagne. Lorsque nous nous rapprochons de l'îlot, sur lequel s'élève le château, la surface de l'eau nous apparaît d'un vert plus intense; de ce fond d'émeraude surgit un fouillis de tours, de remparts et d'antiques murailles.

Le savant, lui aussi, devrait commencer par faire le tour du château; c'est à l'extérieur en effet qu'on peut encore suivre les phases de développement d'un ensemble, qui date d'au moins quatre époques différentes; à l'intérieur les murs sont recouverts d'un enduit, presque toutes les communications ont été modifiées, et les emblèmes héraldiques ont été partout consciencieusement détruits. Depuis la pointe nord de l'île, jusqu'à l'extrémité de la façade donnant du côté du lac, on remarque partout des différences dans le genre de construction des murs, tout comme aussi dans la forme, la position et la grandeur des fenêtres.

La partie nord du cimetière repose en partie sur le roc vif, il est limité par un mur de soutènement composé de blocs irréguliers. Les fenêtres gothiques paraissent au contraire dater d'une époque moins ancienne. En tournant l'angle on se trouve en face d'une construction servant de privés; elle est encastrée entre la façade dont nous venons de parler et le corps de logis allongé qu'occupe la salle de justice. Plus loin, l'on rencontre des restes de murailles datant encore de la construction primitive. Des fenêtres étroites se suivent à espaces réguliers du sud au nord; ce sont là les seules ouvertures qui éclairent les souterrains.

Plus haut, au niveau où se trouvent, à l'abri d'un assaut de vive force, les salles et les logements, le caractère des façades devient moins sévère; c'est là qu'on rencontre les légères fenêtres cintrées, dont le style nous reporte à l'époque de Pierre II. Au premier étage elles se suivent, avec quelques interruptions, jusqu'à la salle à manger. Les fenêtres à meneaux de la salle des chevaliers, située plus haut, témoignent au contraire d'une restauration datant de la dernière époque du style gothique. Au même moment le changement des habitudes et de la mode amena la transformation de la façade suivante au sud et par conséquent la réfection de toutes les fenêtres en gothique de la troisième époque. Ce n'est que depuis la demeure du châtelain qu'on retrouve quelque unité. Là commence le mur d'enceinte, élevé par Pierre II en 1250 environ; il se relie à l'imposante porte d'entrée et aux ouvrages de défense du côté est, construits aussi à la même époque.

Nous avons pu constater que la grande façade du côté du lac porte le caractère de l'habitation; elle nous charme par l'imprévu et l'originalité de ses différentes parties; le côté de terre contraste absolument avec tout ce que nous venons de voir. Le lierre qui s'attache aux murs, ainsi que quelques bouquets d'arbres, atténuent seuls la sévérité et le cachet de bravade de ces fiers remparts. Une double ceinture de murailles s'élève en arrière du fossé. Le premier front est défendu par des tours semi-circulaires et se termine au sud par la porte d'entrée du château.

Au-dessus s'élève la tour maîtresse, qui domine tout l'ensemble. Rien, à part les mâchicoulis des tours, ne dénote la main d'un artiste; ce ne sont partout que surfaces nues, percées çà et là de rares ouvertures, destinées à l'attaque et à la défense. La chapelle du château, elle-même, ne se distingue que par un demi fronton et ses étroites fenêtres gothiques.

Si l'on veut déterminer les époques où se sont successivement élevées les différentes parties du château, il faut tout d'abord passer en revue les périodes principales de son histoire. Le premier document digne de foi, concernant Chillon, date du milieu du XIIe siècle; à cette époque le château appartenait aux évêques de Sion, sous la suzeraineté des comtes de Savoie. Dès 1192, moment où Thomas Ier monta très probablement sur le trône, l'étoile de la maison de Savoie commençait à se lever, et le château, de simple fief qu'il était, devint bientôt sa nue propriété. La cour de ce prince était considérée comme une école de bravoure et de vertus chevaleresques, et l'influence du comte venait encore s'ajouter aux hautes positions auxquelles sa nombreuse postérité était parvenue.

Trois de ses fils occupaient une place élevée dans les rangs des princes de l'Eglise et quatre de ses petites-filles s'étaient alliées à des têtes couronnées. Son fils, le comte Pierre II, surnommé par l'histoire le « petit Charlemagne, » occupa une position encore plus brillante que Thomas; par ses campagnes, son influence s'étendit bien au delà des limites de son pays; il s'immisça dans la politique générale de l'Europe et chercha même pendant un temps à monter sur le trône d'Angleterre.

Avec une prudence et une énergie peu communes, il sut ranger sous sa domination le pays de Vaud et de grands territoires sur les deux versants des Alpes. Il s'en est fallu de peu qu'il ne devînt le fondateur d'un empire durable placé entre l'Allemagne, l'Italie et la France. Dès l'an 1254 des documents historiques nous désignent Pierre comme seigneur de Chillon, en 1245 le château appartenait encore à son frère Amédée IV. Pierre a passé à Chillon une partie des dernières années de sa vie; il est mort en 1268 au château de Pierre Châtel, en Bugey.

Son frère Philippe lui succéda avec le titre de comte de Savoie. Dès cette époque, et jusqu'au commencement du XVIe siècle, nous ne savons que peu de chose sur l'histoire du château ; les seigneurs qui se succédèrent ne firent que de courts séjours à Chillon. Du reste les changements de frontières avaient fait perdre à la forteresse son ancienne importance. Elle n'était plus qu'un poste de second ordre, servant de point d'appui pour faire respecter l'autorité du suzerain sur les populations du voisinage.

En 1342 cependant, nous trouvons la mention d'un salaire payé au peintre Jean de Grandson, qui avait décoré de peintures les appartements du comte ; d'autres comptes datent des années 1400 à 1402 et nous font conclure à d'importantes transformations dans l'aile ouest.

Peu d'années plus tard, l'étoile de la maison de Savoie commença à pâlir, en 1449, époque où Yolande de Valois, sœur de Louis XI, avait pris la régence pendant la minorité de son fils, éclatent les intrigues, qui motivèrent en partie la guerre de Bourgogne. C'est de la régence de cette princesse, que date certainement la dernière transformation du château. A l'époque de la guerre de Bourgogne, Chillon ne joua aucun rôle ; la petite garnison, qui l'occupait, eut sans nul doute d'excellentes raisons pour laisser libre passage aux Suisses et à leurs alliés.

On peut dire que l'histoire du vieux Chillon se termine en l'année 1536 ; le 27 mars de la même année, Hans-Franz Nägeli paraît avec ses Bernois sous les murs du château, tandis qu'une flottille genevoise montait la garde sur le lac. Le 29 mars déjà, jour de l'ouverture des feux, le commandant de la forteresse, Antoine de Beaufort se déclare prêt à capituler. Nägeli se refusant à lui accorder toutes ses conditions, Beaufort réussit à traverser sur une galère la flottille genevoise et débarque sur la côte de Savoie. Après avoir noyé ses canons et brûlé son navire, il s'échappe à travers les Alpes du Faucigny.

Lorsque le lendemain, après une poursuite infructueuse, la flottille se retrouve sous les murs du château, ce dernier se trouvait entre les mains des Bernois, et Bonivard était mis en liberté par le vainqueur. Son emprisonnement à Chillon avait motivé en grande partie l'arrivée des Genevois sous les murs du château. Le vaillant défenseur de l'indépendance de Genève avait gémi six années à Chillon et passé la plus grande partie de son temps de captivité dans un des cachots les plus affreux. Il raconte lui-même que ses pas avaient laissé dans le roc une profonde empreinte autour du pilier auquel il était enchaîné.

II

L'état actuel de la forteresse, et les documents qui s'y rapportent, nous font distinguer quatre périodes principales dans la construction du château. Il n'est pas possible de préciser le moment où commence la première période. Jusqu'à ces dernières années, on croyait pouvoir affirmer que Wala, abbé du couvent de Corbie sur Somme, contemporain de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, avait été emprisonné à Chillon en 831. Dès lors, il a été reconnu que le témoignage du moine Radbert, sur lequel s'appuyait cette supposition, est peu digne de créance ; la tour de Chillon doit au contraire être rayée de la liste des localités qui ont pu servir de prison à Wala. Quoi qu'il en soit, une forteresse a probablement existé ici dès le dixième siècle. En 999, Rodolphe III, roi de la Bourgogne Transjurane, avait créé l'évêque de Sion, Comte du Valais ; en même temps il peut avoir ajouté aux avantages de son chapitre la propriété de la Cluse de Chillon, cette clef de la vallée du Rhône.

Dans notre première promenade autour du château, nous avons prouvé qu'il existe encore des restes, datant de cette première époque. Une grande tache grisâtre, de forme carrée, se détache, d'une manière très caractéristique sur la façade brillante qui donne sur le lac. On croirait voir un avant-corps ; mais en réalité ces murs construits en moellons rectangulaires, de dimension moyenne, ne font que peu saillie sur le reste de la façade. Plus loin le même appareil se poursuit en diminuant de hauteur environ jusqu'au centre de la façade qui donne sur le lac.

L'architecte Perregaux, qui dirigea en 1836 les travaux de transformation de la salle de justice U[1] (voir les plans du château, pl. 13), fait aussi mention d'une autre place présentant le même appareil. Une partie du mur de face, donnant sur la cour intérieure F, formait à l'origine la façade extérieure ; ce fait se reconnaît facilement aux joints tracés à la truelle dans le crépissage des parois de la salle, joints qui caractérisent une façade extérieure ; de plus les embrasures des fenêtres et des meurtrières vont en s'élargissant du côté de la cour. Il suit de là que le front ouest de la forteresse était couvert par deux murs parallèles. Dans l'espace intermédiaire, (c'est ce qu'indique cette saillie de couleur plus sombre) se trouvait une construction élevée, servant probablement de maison d'habitation (Palas). Le prolongement des deux murailles, reliées par un mur transversal entre les locaux R et S S, défendait le bord de l'îlot rocheux, qui porte la forteresse.

On retrouve aussi des restes de l'ancienne circumvallation du côté est ; c'est ce qui indique l'examen des murs, qui séparent la cour de courtine H de la cour F. Jusqu'à une hauteur de 7 m., on distingue par place le même appareil, qui se poursuit dans les parties basses jusqu'à l'extrémité sud de la cour de courtine H. Derrière le donjon, l'on voit sortir du pied du mur trois saillies irrégulières, elles paraissent être les restes de contreforts, s'élevant du rocher pour contrebuter le mur d'enceinte.

Enfin la tour maîtresse I faisait aussi partie de la forteresse primitive. On désigne d'ordinaire sous le nom de donjon la tour carrée, sans ornements, qui s'élève entre les cours E et F ; nous pensons que ce fut plutôt dès l'origine la tour maîtresse ou beffroi (*bercfrit*).

On appelle donjon ou beffroi la tour qui formait le centre de la défense et qui servait aussi probablement à l'origine d'habitation seigneuriale. A ces divers points de vue, la tour maîtresse était bien adaptée à sa destination. Mais sa position même et sa solide construction la rendaient aussi propre à d'autres usages ; par sa hauteur, qui permettait de dominer toute la contrée environnante, la tour convenait parfaitement comme local de garde. On pouvait aussi l'utiliser comme masque protecteur pour les locaux qui se trouvaient derrière elle ; enfin, en tout état de cause, c'était le dernier boulevard, le réduit où se concentrait l'effort suprême de la défense.

Il est fort possible qu'à l'origine la destination du donjon et du beffroi (bercfrit) fût la même ; de bonne heure cependant on

remarque une différence dans la destination de cet ouvrage central. En France et en Angleterre, il est aménagé pour servir d'habitation; en Allemagne, au contraire, déjà sous les empereurs de la race saxonne (1024-1125), la tour centrale n'est plus utilisée pour la résidence du châtelain ; le seigneur habite une construction spéciale, le Palas. Il suit de là qu'il faut soigneusement distinguer entre donjon et beffroi (*bercfrit*). Le donjon est la tour destinée à l'habitation, le châtelain y résidait, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre ; le beffroi, au contraire, servait à la défense et à la lutte, il n'était utilisé comme réduit que dans des cas extrêmes. Dans le Chillon primitif, nous croyons reconnaître un bâtiment d'habitation spécial, Palas, la tour centrale était donc simplement un beffroi [1] (*bercfrit*).

Il n'y a pas grand'chose à dire de cette tour, qui s'élève d'un seul jet jusqu'à une hauteur de vingt-six mètres environ; les murs en sont complètement recouverts de crépissage à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur, l'appareil n'en est visible qu'à de rares places. On ne retrouve plus aucune des anciennes fenêtres ; l'entrée primitive a été murée ; à sa place on a percé trois portes qui font communiquer un local voûté adjacent à la tour à l'est avec des salles d'archives situées dans le donjon même. Les plafonds de tous les étages sont plats, nous n'avons pas remarqué de consoles dans les murs; il n'existait probablement ni cheminées, ni privés dans cette tour. L'épaisseur des murs varie; la façade Est, tournée du côté le plus exposé aux attaques, est, comme c'est le cas dans d'autres tours analogues, la plus solidement construite; le mur y a une épaisseur d'un quart plus forte que celui de la façade ouest. Cette dernière façade a dû être renforcée en 1836 par des contreforts. La porte d'entrée primitive était placée de ce côté à $7^{m}10$ au-dessus du sol extérieur. Sur le plan dressé en 1785 par les Bernois on voit dessinée la galerie de bois, qui reliait le donjon avec le corps du logis S à l'ouest. Le rez-de-chaussée de la tour a dû être utilisé comme prison, mais seulement pour des malfaiteurs dangereux; on les attachait à une corde pour les descendre dans leur cachot par un trou pratiqué dans le plancher.

On ne peut plus reconnaître actuellement quelles étaient les limites anciennes de la forteresse au nord et au sud. La porte d'entrée se trouvait probablement à l'extrémité de la cour E, dans le voisinage de la demeure du châtelain, P. La pointe nord du cimetière G est construite en partie sur un écueil isolé ; lorsqu'il fut réuni au reste du château, il devint nécessaire de défendre ce point par un ouvrage avancé; on peut aussi conjecturer que ce dernier se trouvait en X, à la place occupée actuellement par la tour du duc.

Nous constatons donc que le château primitif avait deux cours; la partie la plus élevée au nord formait la forteresse proprement dite ; le Palas s'y appuyait du côté du lac, à la place occupée aujourdh'ui par la partie nord de la salle de justice U [1].

Le noyau consistait dans le donjon I; il commandait tout l'ensemble; la traverse qui s'y appuyait à l'ouest, séparait avec lui la forteresse de la basse-cour E. Autour de cette dernière se groupaient les demeures des valets et des gens de service, ainsi que les écuries et les fenils. La porte principale commandait la sortie sud, tandis qu'une tour avancée défendait l'extrémité nord de la forteresse. La double muraille, attenante au Palas, servait de protection du côté du lac, et vis-à-vis courait un mur de circumvallation, flanqué d'épais contreforts.

Thomas Ier de Savoie entreprit à son tour de nouvelles constructions. Une lettre adressée en 1224 par le comte au gouverneur du château fait mention de ces travaux ; il lui enjoint de donner immédiatement suite à la construction déjà décidée d'une « maison » (*domus*) à Chillon, de veiller à une bonne distribution de cette dernière et de surveiller soigneusement les travaux.

Nous présumons que cette « maison » était une nouvelle aile à ajouter au sud de l'ancien Palas; il n'était pas possible de trouver une place mieux appropriée à la demeure du châtelain, dans une position tranquille, à l'abri d'un coup de main et en face du splendide panorama du lac et des montagnes. Plus tard Pierre II transporta aussi de ce côté les pièces de réception. D'autres indices viennent encore à l'appui de cette manière de voir ; c'est en effet justement sous les pièces U, S, R, qui forment suite au sud à l'ancien Palas, que se trouvent les souterrains étroits et inégaux T SS R. (Voir Planche 14, fig. 1.) Ces souterrains se distinguent absolument par leur style des voûtes qui les précèdent et qui les suivent, et indiquent les restes d'un ouvrage plus ancien. On remarque aussi à l'extérieur des différences dans l'appareil des murs; enfin en élévation, une retranche dans la paroi ouest de la pièce S, ainsi que la superposition des fenêtres, indique clairement l'ancienne division de ce local en deux étages beaucoup moins élevés que les pièces correspondantes des corps de logis attenants au nord et au sud.

Nous nous occuperons bientôt des constructions exécutées par le comte Pierre II, fils de Thomas ; voyons d'abord rapidement quels furent les travaux exécutés plus tard. Les comptes de travaux datant des années 1400 à 1482 nous indiquent que les riches plafonds à caissons, et peut-être aussi les cheminées gothique flamboyant qui ornent les salles du grand corps de logis ouest datent de cette époque. C'est aussi probablement au XVe siècle que Yolande de Valois compléta la partie nord du château en construisant un nouveau bâtiment d'habitation en V et W, et en complétant le cimetière G.

Nous verrons plus tard en quoi consiste l'intérêt qu'offrent ces parties du château.

III

Un grand nombre de châteaux doivent, dit-on, leur construction ou leur transformation à Pierre II. C'est le cas de la tour de Martigny, qui commande la vallée et la route du Grand-Saint-Bernard ; sur le lac Léman on lui attribue les château d'Evian, de la Tour-de-Peilz et de Morges ; il doit aussi avoir renforcé les châteaux d'Yverdon et de Joux. Enfin il faut aussi ranger Chillon au nombre de ses entreprises ; seul un puissant prince était capable de mener à bonne fin une œuvre de cette importance. Le château ne doit pas avoir été propriété du prince avant 1250 ; les travaux ont été probablement commencés peu après cette date, preuve en soit le cachet d'unité de tout l'ensemble. En effet, si l'on en excepte les parties les plus anciennes et les adjonctions postérieures au nord, les tra-

[1] Dans les ouvrages français la tour centrale, quel que soit l'usage auquel elle était affectée, est d'ordinaire désignée sous le nom de donjon. Nous continuerons donc à appeler donjon la tour maîtresse du château de Chillon. (*Note du traducteur.*)

vaux doivent avoir été poursuivis sans interruption jusqu'à leur complet achèvement.

A cette époque seulement tout le périmètre de l'île fut renfermé dans l'enceinte des fortifications, fait important à signaler dans l'histoire du château. Au sud l'on construisit la nouvelle basse-cour D avec l'imposante porte d'entrée de la forteresse, à l'est la cour de courtine H H avec la chapelle du château Y qui la termine au nord. A l'ouest et au nord s'exécutent aussi d'importants travaux; on construit le corps de logis, qui renferme les souterrains P Q et U, et au-dessus des salles et des chambres, d'où l'on jouit d'une échappée ravissante sur le lac et les montagnes. Enfin la tour du duc s'élève à l'extrémité nord de la forteresse et l'on bâtit aussi la dépendance voûtée K, entre le donjon et le mur de la cour de courtine. Dans cet ensemble grandiose se trouvaient non seulement tous les perfectionnements de l'art de la guerre à cette époque, mais aussi toutes les facilités nécessaires au bien-être des habitants du château.

Parmi toutes les forteresses soumises à la domination de Pierre II dans ses vastes domaines, l'une des premières, comme importance de position, était sans contredit Chillon. Il s'agissait tout d'abord d'attribuer à cette place son véritable rôle et de lui assigner sa position, soit comme forteresse défensive, soit comme point d'appui pour l'attaque ou pendant une incursion sur territoire ennemi. L'époque dont nous parlons était aussi favorable à de grandes entreprises de ce genre. Le règne du comte Pierre est une suite non interrompue de combats sanglants et de conquêtes hardies; ce fut un temps de progrès continus dans tous les domaines des sciences militaires. Les croisés avaient rapporté de leurs expéditions de nombreuses expériences dans la guerre de siège et de forteresse; l'architecture militaire avait atteint son point culminant, les principes généraux alors en vigueur ne furent plus modifiés jusqu'à l'introduction des armes à feu. Partout où cela était possible, l'on cherchait à augmenter les forces de la défense ; ce but était atteint soit par la transformation judicieuse des constructions existantes, soit aussi par l'adjonction des nouvelles dispositions défensives, qu'on venait de rapporter des contrées de l'Orient.

Toutes les expériences faites jusqu'alors furent utilisées à Chillon et les constructions élevées par Pierre II ont dû être considérées à cette époque comme le modèle d'une forteresse conforme en tous points aux règles de la science. Aujourd'hui encore, Chillon reste pour nous parmi tous les châteaux féodaux de la Suisse l'image la plus complète de ce qu'était une forteresse seigneuriale au moyen âge.

(*A suivre.*)

LES VOIES DE COMMUNICATION EN NORVÈGE

Sous ce titre, MM. A. Petsche et A. Delebecque, ingénieurs des ponts et chaussées, ce dernier ingénieur d'arrondissement à Thonon, ont publié, en avril 1887, dans les annales du corps auquel ils appartiennent, une notice du plus haut intérêt sur les voies de communication de la Norvège.

La lecture de ce travail offre aussi aux ingénieurs suisses des enseignements précieux. Si la Norvège, par son étendue, par son climat et par sa situation au bord de l'Atlantique diffère complètement de la Suisse, elle a bien des caractères communs ou analogues avec notre pays : ses hautes montagnes, ses lacs, ses profondes vallées, ses rivières, ses forêts et bien des traits de ressemblance dans les mœurs de ses habitants.

Il ne sera donc pas inutile de donner aux lecteurs de notre Bulletin quelques extraits de l'ouvrage de MM. Petsche et Delebecque, que nous ferons suivre de quelques chiffres permettant de comparer jusqu'à un certain point le développement des voies de communication dans les deux pays.

En attirant sur la Norvège et sur ses travaux publics l'attention de nos collègues suisses, nous ne faisons d'ailleurs qu'une œuvre de juste réciprocité envers les ingénieurs de ce lointain pays que nous avons vus plus d'une fois venir chez nous en mission pour examiner nos travaux et nos méthodes d'exécution et d'entretien.

I. Description générale.

Géographie. Isolée de l'Europe, la Norvège touche d'une part à la Suède, de l'autre à la mer. La côte, mesurée dans ses grandes lignes, a un développement d'environ 2800 km., mais les sinuosités des fiords portent cette étendue jusqu'à 20 000 kilomètres.

La surface de la Norvège est de 317 000 km² et s'étend entre le 58e et le 71e degré de latitude nord.

Relief du sol. Le relief de la péninsule scandinave a été comparé à celui d'une immense vague figée s'élevant brusquement vers les bords de l'Atlantique et s'abattant doucement vers la Baltique.

Le massif norvégien se compose généralement de plateaux séparés, posés sur un socle commun dont l'altitude est de 600 à 900 m. Les fiords découpent ces plateaux par leurs profondes entailles qui s'avancent parfois de 200 km. dans les terres.

Les sommets sont rares. Le plus élevé, le Galdhöpig, a 2650 mètres d'élévation. La limite des neiges varie entre 880 et 1300 m. sur le versant occidental, et entre 1000 et 1600 m. sur le versant oriental.

Climat. Le courant du Gulfstream, le long des côtes de l'Atlantique, corrige l'influence de la latitude et de l'altitude. Les fiords de la côte ne gèlent jamais, si ce n'est dans les parties les plus avancées dans les terres. La température moyenne générale sur la côte est de 6° ; dans l'intérieur de + 2°5, pour les lieux habités de 5°.

Végétation. Un quart du pays, 64 000 km², est couvert de forêts, dont la production annuelle est évaluée à 14 000 000 m³. Les arbres à aiguilles dominent dans les parties hautes. Le 6 % du pays seulement est labouré.

Population. La population de la Norvège est de 1 925 000 habitants. La densité générale est de six habitants par kilomètre carré et varie de 0,2 à 38, suivant les contrées.

Le commerce maritime et la pêche, admirablement favorisés par le développement des côtes, constituent les principales ressources du pays. La valeur du poisson pêché s'élevait en 1887 à quarante-deux millions de francs.

II. Voies de communications.

Mer, rivières et lacs. C'est par mer que s'exécutent la plupart des transports de la Norvège.

Les principaux ports de mer sont ceux de Christiania, de Bergen et de Throndhjem. Ce dernier a été nouvellement agrandi